



*Mairie de Saint-Lanne*  
*Tel 05 62 317 043*  
*Fax 09 70 322 666*  
*[mairie.stlanne@wanadoo.fr](mailto:mairie.stlanne@wanadoo.fr)*  
*Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00*

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 09 septembre 2014 à 21 H 10**

En application des articles 1 .2121 .7 et 1 .2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DELLERUE Catherine, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

Absent excusé : FERRE Corinne qui a donné procuration à Mme BITOUN Danièle.

Mme DITTMER Marie-Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- Enquête publique Fauconnerie MARCHE
- Régularisation des chemins ruraux
- Demande de subvention
- Réhabilitation de l'ancienne mairie
- Questions diverses

Enquête publique Fauconnerie MARCHE :

Une enquête publique dans le cadre d'une demande d'autorisation pour exploiter une ferme pédagogique se déroulera du 22 septembre au 23 octobre. M. Christian DUBERTRAND, commissaire enquêteur sera présent tous les mardis à la mairie. Les permanences sont affichées dans le village.

Régularisation des chemins ruraux :

M. Alain BRUMONT demande une régularisation de certains chemins ruraux. A l'unanimité il a été décidé que tous les frais seront à la charge du demandeur.

Demande de subvention :

Nous décidons à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de subvention de France Alzheimer des Hautes-Pyrénées.

Réhabilitation de l'ancienne mairie :

Suite à notre entrevue avec M.Glavany, nous sommes en attente d'une réponse de l'OPH65. Nous avons la possibilité de basculer la subvention de l'enveloppe FAR 2012 sur d'autres projets. Le conseil s'accorde sur cette solution à l'unanimité.

Questions diverses :

M.Henri Michel est notre délégué de la préfecture pour trois ans pour les révisions des listes électorales.

Information du syndicat des transports scolaires de Vic-en-Bigorre. Les élus ont la possibilité de visiter l'aire d'embarquement des enfants à Vic-en-Bigorre les 23 et 24 septembre sur inscription.

Sur demande de propriétaires de concessions, contactée, la brigade verte propose de couper les sapinettes côté nord du cimetière à 1 mètre du sol et de replanter pour stabiliser le talus. Un accord est pris à l'unanimité.

Un aménagement fleuri va être fait sur le talus entre le haut et le bas du cimetière. Une corvée sera programmée par la commune.

Les chemins du Pouey et de Charrou ont besoin d'être désherbés. MM.CAPMARTIN et CIBIN se chargeront de cette opération.

Elagages des chemins communaux. MM.CAPMARTIN et DETHIER prendront contact avec la brigade verte pour faire l'inventaire des besoins.

L'entreprise EIFFAGE va refaire le revêtement de la RD348 (Riscle) et RD448 (Village). La RD548 sera refaite courant septembre.

L'entreprise HEBRAIS a été retenue par la Communauté des Communes pour la campagne d'entretien de la voirie communale. Cette année, les chemins de Charrou, Penas, Douillet, Paradis (*jusqu'à maison Coulané*), Gaidelere et Poulit sont concernés.

Mme le maire fait état d'une demande de M.ROUSSET concernant les sapinettes côté ouest du cimetière qui salissent sa concession. Un élagage avait été réalisé en 2013. Par conséquent le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite pour cette année. La demande sera examinée ultérieurement.

Une exposition sur la première guerre mondiale aura lieu dans la salle des fêtes le 11 novembre à partir de 14h. La commémoration au monument aux morts se déroulera à 16h. A 16h30 des comédiens viendront nous raconter le journal d'un poilu. Cette journée se terminera par le verre de l'amitié.

Un point a été fait sur les vitres endommagées des bâtiments communaux. Celles-ci seront remplacées rapidement.

Le prêt gracieux du mobilier de la commune (tables, chaises, bancs, ...) se fera dorénavant avec signature sur un registre dans lequel l'emprunteur s'engage à rembourser toute perte ou avarie au matériel prêté. Et cela au prix du marché, frais de livraison compris.

L'abbé GIDON a donné un jeu de clefs de l'église à Catherine DELLERUE pour entretien. Cette dernière ne pourra en aucun cas prêter ces clefs. Si une dégradation ou un vol avait lieu, les trois détenteurs (Mairie, Abbé, C.Dellerue) seraient inquiétés.

### **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00**

BAMFORTH John	BITOUN Danièle	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien	DEFAY Joëlle	DELLERUE Catherine
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne <small>Procuration à D Bitoun</small>	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine	

**Le Maire Sandrine SANTACREU**